

Lyon peut étonner par sa richesse, son goût pur, le nombre et la variété de ses travaux.

Les industriels offriront aux curieux le produit de leur génie.

Les ouvriers s'instruiront et leur imagination étendra ses rayons par la comparaison de nouveaux modèles.

Les curieux viendront admirer et ils emporteront dans leur pays des spécimens de nos créations.

Nous glorifierons et bénirons le grand, le saint travail, par qui l'homme s'améliore, s'élève et se purifie.

L'atelier qui produit des chefs-d'œuvre, paraîtra peut-être plus intéressant et plus utile que le cabaret qui appauvrit et abrutit.

Qu'une noble pensée sorte de cette Exposition et ses organisateurs auront bien mérité de l'humanité.

La fondation d'une Caisse de secours pour les invalides du travail mériterait à elle seule l'appui, les encouragements, les sympathies de tous les nobles cœurs du pays.

Portons donc les vœux les plus ardents à la réussite de l'entreprise.

— Autre projet. Une Compagnie sollicite l'autorisation d'établir un chemin de fer de Saint-Clair à la Mulatière, en suivant le has-port. Le prix du transport serait 10 centimes même avec bagages. On demande six mois pour exécuter.

— En attendant, nos églises se débarrassent de leurs farines, nous en connaissons qui n'en ont plus.

— La petite combinaison qui voulait ôter à M. Guichard sa place de professeur au Palais des Arts, n'a pas abouti, les professeurs, nommés par l'Administration supérieure, ne dépendant pas du Secrétariat de la mairie.

— Le vénérable curé de l'Immaculée-Conception, M. Coudour, a été installé solennellement le 2 juillet dans sa nouvelle cure de Notre-Dame de Saint-Vincent. Malgré les avantages de sa nouvelle position, ce n'est pas sans un profond serrement de cœur que le pasteur des Brotteaux s'est séparé de son pauvre et turbulent troupeau. On aime là où on a souffert. M. Coudour ne manquait pas de certains rapports, nous semble-t-il, avec le curé de la Madeleine, quoique probablement M. Deguerry n'ait pas péri de la main des siens.

— On lit dans le *Salut Public* du 16 juillet, la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« Veuillez être assez aimable pour me dire si la dénomination de *rue de Lyon* donnée à l'ex-rue Impériale est sérieuse?

« Je dis sérieuse, attendu que les habitants de ladite rue ne peuvent donner leur adresse sans s'exposer au ridicule que provoque cette incroyable dénomination.

« Par suite, bon nombre de négociants n'osent se décider à faire imprimer adresses, factures, mandats, etc., espérant toujours que notre conseil municipal trouvera un autre nom.

« Car, enfin, il faut bien admettre que *rue de Lyon* n'est pas un nom la distinguant de toutes les autres rues de Lyon. M. de Lapalisse n'eût pas mieux trouvé.

« Je demande que l'ex-rue Impériale soit désignée sous une dénomination plus heureuse.

« Veuillez, etc.

Duc. »